

***IUCUNDISSIMAE LECTIONES,  
QUAE EXCITANT NOBIS MEMORIAM EORUM,  
QUAE DEFORIS SUNT.***  
**HOMÈRE DANS LE ROYAUME DE FRÉDÉRIC II  
DE HOHENSTAUFEN (1194-1250)\***

La tradition scolaire du *grammaticus* grec, qui enseigne Homère et Ménandre, s'est prolongée jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>1</sup>. Mais jusqu'à quel point s'étendait cet enseignement chez les chrétiens occidentaux de l'Antiquité tardive ? Chez Jérôme, il est souvent question d'Homère. Pierre Courcelle a examiné de près tous les passages s'y rapportant, ce qui l'a conduit à formuler la constatation sceptique suivante : « Peut-être Jérôme n'a-t-il lu, dans sa jeunesse, que ces centons d'Homère en prose latine dont il parle avec dédain. »<sup>2</sup> Le jeune Augustin a expliqué Homère dans ses classes, auprès du *grammaticus* grec, sans y prendre goût (*Confessions* I, 14,23) :

*Nam et Homerus peritus texuerat tales fabellas et dulcissime vanus est et mihi tamen amarus erat puero.*

En matière d'enseignement, Homère était toujours présent dans la partie orientale de l'empire romain converti au christianisme, mais dans la partie occidentale il n'était demeuré qu'un nom célèbre, son œuvre épique originale ayant disparu. Néanmoins on a cru pouvoir trouver des traces d'Homère au haut Moyen Âge. Ainsi Ambroise Firmin-Didot s'est-il figuré le « miracle irlandais » de l'histoire culturelle avec beaucoup d'imagination<sup>3</sup> :

« L'hellénisme banni du continent Occidental alla se réfugier plus loin dans cette île qui avait échappé à la conquête romaine : l'Irlande.

\* Cet article reprend et approfondit certaines parties de mon livre *Griechisch-lateinisches Mittelalter. Von Hieronymus zu Nikolaus von Kues*, Berne-Munich, 1980.

1. P. G.-G. Lapeyre éd., *Ferrand, Diacre de Carthage : Vie de saint Fulgence de Ruspe*, Paris, 1929, ch. 1, p. 11.

2. P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident*, Paris, 1948, p. 50.

3. A. Firmin-Didot, *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise*, Paris, 1875, p. XVII.

L'état des lettres y était alors florissant depuis des siècles, grâce au zèle intelligent des Druides qui avaient importé leurs lumières des Gaules. Convertis au christianisme, ils n'en continuaient pas moins à cultiver la littérature ancienne... »

Plus tard Maurice Roger a réévalué les critères<sup>4</sup>, et Mario Esposito — après un examen minutieux de toutes les sources connues à l'époque — a abouti à une conclusion tout à fait négative<sup>5</sup> : « During the earlier period, from the sixth to the end of the eighth century, serious evidence of Greek or classical knowledge in Ireland is slight and almost non-existent. » Les Irlandais de cette époque ne connaissaient d'Homère que le nom.

D'autres traces d'une connaissance d'Homère au haut Moyen Âge se sont également révélées fallacieuses. En 1883, Charles Cuissard écrivait sous le titre *L'étude du grec à Orléans*<sup>6</sup> : « ... Théodulfe savait le grec. Il se glisse parfois quelques hellénismes dans ses vers ; ses *Capitulaires* nous offrent le mot *gastrimargia* pour indiquer sa gourmandise. » Puis il continue : « Dans un manuscrit de cette époque — c'est-à-dire du IX<sup>e</sup> siècle — nous avons trouvé les deux vers suivants :

*Iram pande michi Pelidae, diva, superbi,  
Tristia qui miseris iniecit funera <Grais>.*

Comment expliquer cette traduction parfaitement correcte, si l'auteur n'avait pas eu sous les yeux le texte grec d'Homère... Il y a donc tout lieu de croire que Fleury possédait sinon l'*Iliade* entière, du moins une partie, et le souvenir de Troie vivait dans les cœurs. »

Mais ce que Cuissard a trouvé dans un manuscrit provenant de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) ou plutôt dans le *Catalogus codicum Bernensium* de Hermann Hagen (1875) sous la cote 286, c'était le début de l'*Ilias latina*, c'est-à-dire d'un résumé de l'*Iliade* en 1 070 hexamètres latins. Ce chant épique qui date du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. n'était pas une rareté au haut Moyen Âge ; à part Dares Phrygius, *De excidio Troiae*, et Dictys Cretensis, *Ephemeris belli Troiani* — des traductions de l'Antiquité tardive de récits grecs de la Guerre de Troie —, c'était tout ce que l'époque carolingienne possédait de textes dérivés de l'*Iliade*.

4. M. Roger, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905, p. 268-273.

5. M. Esposito, « The knowledge of Greek in Ireland during the Middle Ages », *Studies* (Dublin) 1, 1912, p. 665-683.

6. C. Cuissard, *L'étude du grec à Orléans depuis le IX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Orléans, 1883, p. 21 et p. 40.

Aujourd'hui, on est communément d'avis que l'Occident n'a retrouvé un accès direct au « père de la poésie » que par l'intermédiaire du manuscrit d'Homère acquis par Pétrarque. En 1348, à Vérone, Pétrarque avait rencontré l'ambassadeur byzantin Nicolas Sigeros et lui avait parlé de son désir de lire Homère dans le texte original. Cinq ans plus tard le codex grec d'Homère était entre ses mains. Mais comme il n'y avait pas de traducteur, Pétrarque ne savait pas très bien que faire de son manuscrit<sup>7</sup> : ... *Homerus tuus apud me mutus, imo vero ego apud illum surdus sum. Gaudeo tamen vel aspectu solo et sepe illum amplexus ac suspirans dico : O magne vir, quam cupide te audirem ! (Le familiari XVIII, 2)*

En dépit de ces obstacles, l'arrivée du manuscrit d'Homère dans la bibliothèque de Pétrarque marque un tournant de l'histoire des lettres en Occident : « Il ritorno della conoscenza di Omero fra i latini. »<sup>8</sup> En 1359, Pétrarque fit la connaissance du Calabrais Leonce Pilat, qui semblait capable de traduire Homère. Pétrarque lui fit traduire les cinq premiers livres de l'*Iliade* afin de le mettre à l'épreuve et semble en avoir été satisfait. Néanmoins il ne voulait pas garder le Calabrais avec lui ; il ne lui était pas sympathique. Leonce, de son côté, ne voulait pas rester en Italie, il était attiré par la Babylone occidentale (*occidua Babylon*), c'est-à-dire Avignon, où il voulait obtenir une chaire d'évêque. Boccace trouva une solution en incitant la Signoria de Florence à instituer un lectorat de langue grecque pour Leonce. Au plus tard à partir de l'année 1361, Leonce enseigna le grec à Florence. Boccace apprenait chez Leonce la langue grecque plus profondément que ne l'avait fait Pétrarque à Avignon chez Barlaam de Seminara. En même temps, Leonce traduisait Homère. En 1362, le plus gros de l'ouvrage était terminé : ce qui en restait, Leonce le laissa traîner, car il ne voulait pas rester plus longtemps à Florence. En 1365, il mourut en mer dans une tempête, frappé par la foudre.

Les traductions de Leonce Pilat étaient décevantes pour ses commissionnaires. La traduction mot à mot du Moyen Âge avait un effet désastreux sur les textes poétiques ; toutefois, dans la traduction de Leonce, le début de l'*Iliade* est du moins compréhensible<sup>9</sup> :

*Iram cane, dea, Pelidis Achillis  
pestiferam, que innumerabiles Grecis dolores inposuit.*

7. V. Rossi éd., *Francesco Petrarca : Le familiari XVIII*, 2, t. 3, Florence, 1937, p. 277.

8. R. Weiss, *Medieval and Humanist Greek*, Padoue, 1977, p. 191.

9. A. Pertusi, *Leonzio Pilato fra Petrarca e Boccaccio*, Venise-Rome, 1964, p. 205.

C'était un début. Ainsi commence *un déplacement des axes* dans la conscience occidentale : on s'éloigne de la théologie et de la philosophie et on s'oriente vers la poésie, l'historiographie, l'art de la correspondance et la rhétorique ; on s'éloigne de la science scolaire mal aimée et on s'oriente vers la liberté artistique de l'individu, on s'éloigne du Moyen Âge au profit de l'Antiquité.

\*

\* \*

Ainsi se présente à la plupart des médiévistes l'état des connaissances actuelles de la recherche. Jusqu'à aujourd'hui les découvertes et les recherches dans le domaine de la byzantinologie et dans la paléographie n'ont été que très peu prises en considération. En 1965 Johannes Hoeck et Raimund Loenertz ont publié pour la première fois les lettres de Georges Bardanès. Celui-ci en tant que métropolite de Corfou adressait ces lettres entre autres à Nikolaos-Nektarios, l'abbé de Casole (près d'Otrante), et au disciple de ce dernier, Johannes Grassus (Jean Grasso), qui était un des notaires de l'empereur Frédéric II. Trois lettres de cette correspondance mentionnent Homère. En 1230, dans une lettre, Bardanès demande à Grasso de lui ramener l'*Odyssée* d'Homère quand il viendra à Corfou. Quelques mois plus tard Bardanès reçut l'*Odyssée* et lisait avec beaucoup de plaisir la description du séjour d'Ulysse chez les Phéaques, c'est-à-dire les livres VI à XIII<sup>10</sup> :

*Homeri vero liber, Odyssea videlicet, allatus est nobis tandem ; quem dum legimus et percurrimus consideramus et animo volumus imprimis Ulysem, Laertis filium, commemorantem Phaeacum hospitalitatem, Alcinoi etiam hortos describentem et illustres illas ac splendidas erga amicos humanitates et indumenta illa permutatoria et balnea calida. Poseos enim illius suavitas et lepor in his praecipue reprehendit meorum Phaeacum nimiam liberalitatem et luxum et quod a patribus suis essent istarum rerum studiosi, quorum hospitalitatis adhuc servant vestigia.*

Pourquoi Bardanès écrit-il « mes Phéaques » ? La réponse se trouve dans un dictionnaire byzantin appelé la *Suda* : c'est qu'ici l'île des Phéaques est identifiée à Corfou. L'archevêque lit l'épopée en grec ancien comme une partie de sa propre histoire, comparable à la manière dont les humanistes allemands des environs de 1500 lisaient la *Germania* de Tacite comme leur propre histoire. Tout

10. J. M. Hoeck, R. J. Loenertz, *Nikolaos-Nektarios von Otranto, Abt von Casole, Eital*, 1965, p. 188 ; Georgios Bardanes, lettre 8.

comme Celtis, Wimpfeling et d'autres croyaient retrouver à leur époque les vertus que Tacite louait chez les Germains, Bardanès considérait l'hospitalité des Phéaques comme un trait caractéristique conservé au long des siècles par les habitants de Corfou.

Six mois plus tard, Bardanès reçut de la part de Grasso le deuxième tome d'Homère ; ici, il s'agit de la deuxième partie de l'*Odyssée* ou de l'*Iliade*. En raison d'une maladie, Bardanès ne fut pas en mesure de tout lire. Toutefois, il nota quel effet cette lecture d'Homère avait évoqué en lui<sup>11</sup> :

*Alter Homeri tomus, quem mihi misisti, ut aliquo uterer tempore, lectus est a me, licet non totus ; molestiae siquidem morborum, ut paulo ante dixi, hoc etiam solatium mihi abstulerunt, iucundissimas videlicet lectiones, quae excitant nobis memoriam eorum, quae de foris sunt ; scientiae siquidem et disciplinae sunt commemoratio quaedam et reminiscentia animae, ut quidam antiquus edocuit sapiens.*

Comme c'était le cas la première fois, Bardanès confessait avoir joui de la beauté du grec ancien (*suavitas et lepor*). La lecture lui avait évoqué le souvenir : *memoriam*. De quoi ? *eorum, quae de foris sunt*. Comment peut-on comprendre cette proposition subordonnée ? A mon avis il y a deux traductions possibles :

1. Ces lectures suscitent en nous le souvenir de ce qui nous entoure à l'extérieur. Tout ce qui nous entoure à l'extérieur, je continue ainsi mon interprétation, exerce une influence sur l'âme et éveille la remémoration et la connaissance, comme un sage l'a exprimé ; ce sage est Platon, qui a, dans son dialogue *Ménon*, élaboré l'idée suivante de Socrate : toute connaissance n'est au fond que la réminiscence d'un savoir, qu'on porte dans son âme. Cela donnerait une belle conclusion, mais la transition de la lecture d'Homère à la théorie de la réminiscence de Platon ne s'explique pas par cela. Pour cette raison j'ai cherché une autre possibilité d'interprétation :

2. *de foris* signifie « dehors, en dehors » : dans les dictionnaires de latin médiéval, je n'ai pas trouvé d'autre signification. Mais il faut prendre en considération que le texte original (perdu) de Bardanès était écrit en grec ; notre texte est une traduction latine, que Federigo Mezio de Galatina (1602-1612 ; évêque de Termoli dans la Capitanata) avait élaborée pour César Baronius. Les dictionnaires gréco-latins du XVI<sup>e</sup> siècle donnent comme traduction de *de foris* entre autres le terme *exothen*. Dans le *Glossarium Mediae et*

11. *Ibid.*, p. 190 : Georgios Bardanes, lettre 9.

*Infimae Graecitatis* de Charles Du Cange *hoi exothen* signifie *gentiles* : « les païens ». Il me semble possible que Mezio ait traduit ce passage trop littéralement ; peut-être que le texte original grec voulait dire dans ce contexte : la lecture d'Homère a évoqué le souvenir de ce qui est païen. Si c'est juste, notre lecteur médiéval comprend encore son Homère plus ou moins comme les Pères de l'Église : il offre des lectures agréables (*iucundissimae lectiones*), mais elles sont païennes. Contrairement à Augustin le caractère païen des épopées d'Homère n'entraîne pas ici un refus ou un dédain. Cela devient manifeste à la fin de la lettre qui contient la mention du *quidam antiquus*, à savoir Socrate ou Platon.

Si cette fin ne présente pas seulement une fleur de rhétorique savante par laquelle Bardanès veut dire à son correspondant occidental qu'il connaît le *Ménon* de Platon (qui dans le royaume sicilien existe même en version latine depuis le milieu du XII<sup>e</sup> s.), cela signifie : ce lecteur a trouvé chez Homère des choses qu'il connaissait déjà au fond de son âme. Dans Homère, Bardanès se reconnaît comme un Grec de l'île des Phéaques, Corfou<sup>12</sup>.

Il est dommage que nous ne puissions pas lire les lettres que Jean Grasso a envoyées à Bardanès. Est-ce que lui aussi a lu Homère comme réminiscence de son identité ? Ou est-ce qu'il y avait des raisons tout à fait différentes en rapport avec son intérêt connu pour Homère, des raisons artistiques ou même politiques ?

La correspondance entre Jean Grasso et Georges Bardanès n'est pas la seule trace de la présence d'Homère dans le royaume de Frédéric II. Son code juridique, les *Constitutions de Melfi*, fut publié en 1231 en grec et en latin. La version grecque<sup>13</sup> commence et se termine par des poèmes iambiques, qui n'ont pas d'équivalent dans la version latine de ce code ; dans ces vers grecs se trouve la trace d'Homère. Cela pourrait être l'œuvre de Grasso, qui appartenait à l'entourage de Frédéric II<sup>14</sup>. En 1235/1236, il voyagea en Allemagne au sein de l'escorte de l'Empereur et fut en 1250 l'un

12. Une troisième interprétation possible a été proposée lors de la discussion sur ce passage par M. Most : Bardanès est malade au moment où il écrit sa lettre à Grasso. Peut-être qu'il ne peut pas quitter la maison où il se trouve. La lecture a évoqué en lui le souvenir de ce qui est en dehors de cette maison. — Mais la lecture d'Homère peut-elle susciter le souvenir d'une ville ou d'un paysage du Corfou du XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère ?

13. T. von der Lieck-Buyken éd., *Die Konstitutionen Friedrichs II. von Hohenstaufen für sein Königreich Sizilien : Der griechische Text* t. 1-2, Cologne-Vienne, 1978-1986, p. 149 sq.

14. M. Wellas, *Griechisches aus dem Umkreis Kaiser Friedrichs II.*, Munich, 1983, p. 37-56.

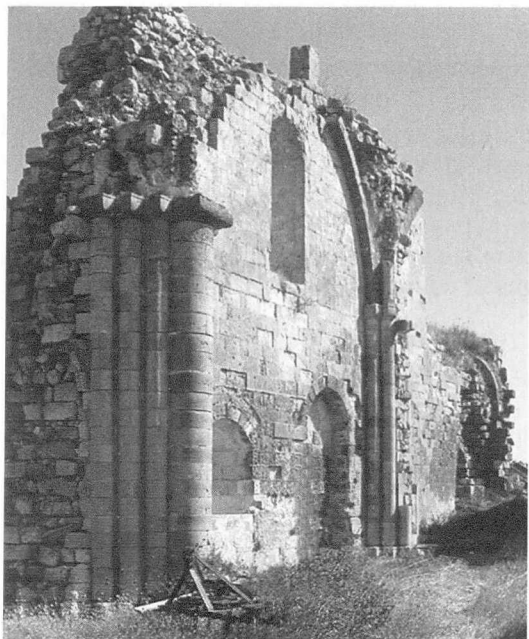


FIG. 1. — Le monastère de Casole en 1994 : « Masseria di San Nicola ». Photographie par Wulf Berschin.

des signataires du testament de Frédéric II. De plus, Grasso est l'un des poètes écrivant en langue grecque de l'Italie du Sud dont Marcello Gigante a publié les œuvres dans les *Poeti bizantini di terra d'Otranto nel secolo XIII* (Naples, 1979<sup>2</sup>) — un beau livre dont on ne peut critiquer que le titre ; car Nikolaos-Nektarios d'Otrante, Jean Grasso, Nicolas Hydruntinus et Georges de Gallipoli ne sont pas des Byzantins, mais des sujets et partiellement aussi des défenseurs et propagandistes de l'empereur latin<sup>15</sup>. Dans les poèmes politiques de Georges de Gallipoli, qui était un disciple de Grasso, Gigante a encore découvert des réminiscences de l'*Odyssee* d'Homère.

Homère était donc présent dans le cercle dont le centre, animé par l'abbé Nikolaos-Nektarios, était l'abbaye de Casole près d'Otrante (fig. 1). Nikolaos-Nektarios, lui aussi, était au service de

---

15. D'autre part ces Italo-grecs célèbrent leur souverain d'une manière typiquement byzantine, comme l'a remarqué à juste titre M. Dagron lors de la discussion.

Frédéric II : il participait donc à la propagande de ce souverain — bien sûr non pas la propagande politique, mais religieuse. Il servait d'interprète pour le grec et le latin et a publié des œuvres dans ces deux langues. Des textes en deux langues, des écrits gréco-latins étaient des produits caractéristiques de l'abbaye de Casole. Avec ces livres, cette abbaye encouragea la compréhension de la langue et de la culture (religieuse) grecques par les Latins et la compréhension de la langue et culture latines par les Grecs.

\*  
\* \*

Un manuscrit conservé à Heidelberg « constitue le premier jalon connu d'une véritable tradition homérique en Terre d'Otrante »<sup>16</sup>. Selon son colophon, le *Codex Palatinus graecus* 45 de Heidelberg (fig. 2) « a été écrit par la main de Palaganus, le fils de Pelegrinus, du Comitatus d'Otrante, le 8 octobre 1201 ». La philologie du XIX<sup>e</sup> siècle a estimé que cette suscription de scribe tout comme une autre datant de la même année, n'était pas un texte original, mais la copie d'un texte perdu, car l'écriture et la présentation du manuscrit semblaient plutôt dater du XIV<sup>e</sup> que du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Depuis, l'étude de la culture gréco-italienne a accompli de grands progrès. A l'heure actuelle, nous connaissons 1 500 manuscrits gréco-italiens : dans son évolution stylistique, l'*Odyssee* de Heidelberg s'y insère absolument comme texte original de l'an 1201. De plus on a identifié notre Palaganus comme scribe d'un autre manuscrit (Vienne, phil. gr. 310). Dans ce manuscrit viennois, Palaganus se nomme « disciple » (*mathétès*) de Nikolaos-Nektarios d'Otrante.

Palaganus a conçu son *Odyssee* comme un manuscrit d'étude, puisqu'il y a aménagé une grande marge à ses bords extérieurs. On trouve aussi dans ce codex quelques notes marginales en langue grecque, mais aussi quelques-unes en langue latine. En outre, l'*Odyssee* de Heidelberg qui rassemble l'œuvre tout entière en un seul volume peut être un indice en faveur de l'hypothèse selon laquelle le « deuxième tome » de l'Homère, que Bardanès reçut en 1231, n'était pas un deuxième tome de l'*Odyssee*, mais de l'*Iliade*.

16. A. Jacob, « Culture grecque et manuscrits en Terre d'Otrante », dans *Atti del III<sup>o</sup> Congresso internazionale di studi salentini* (Lecce, 22-25 octobre 1976). Lecce, 1980 (paru en 1990), p. 53-77 : citation p. 59.



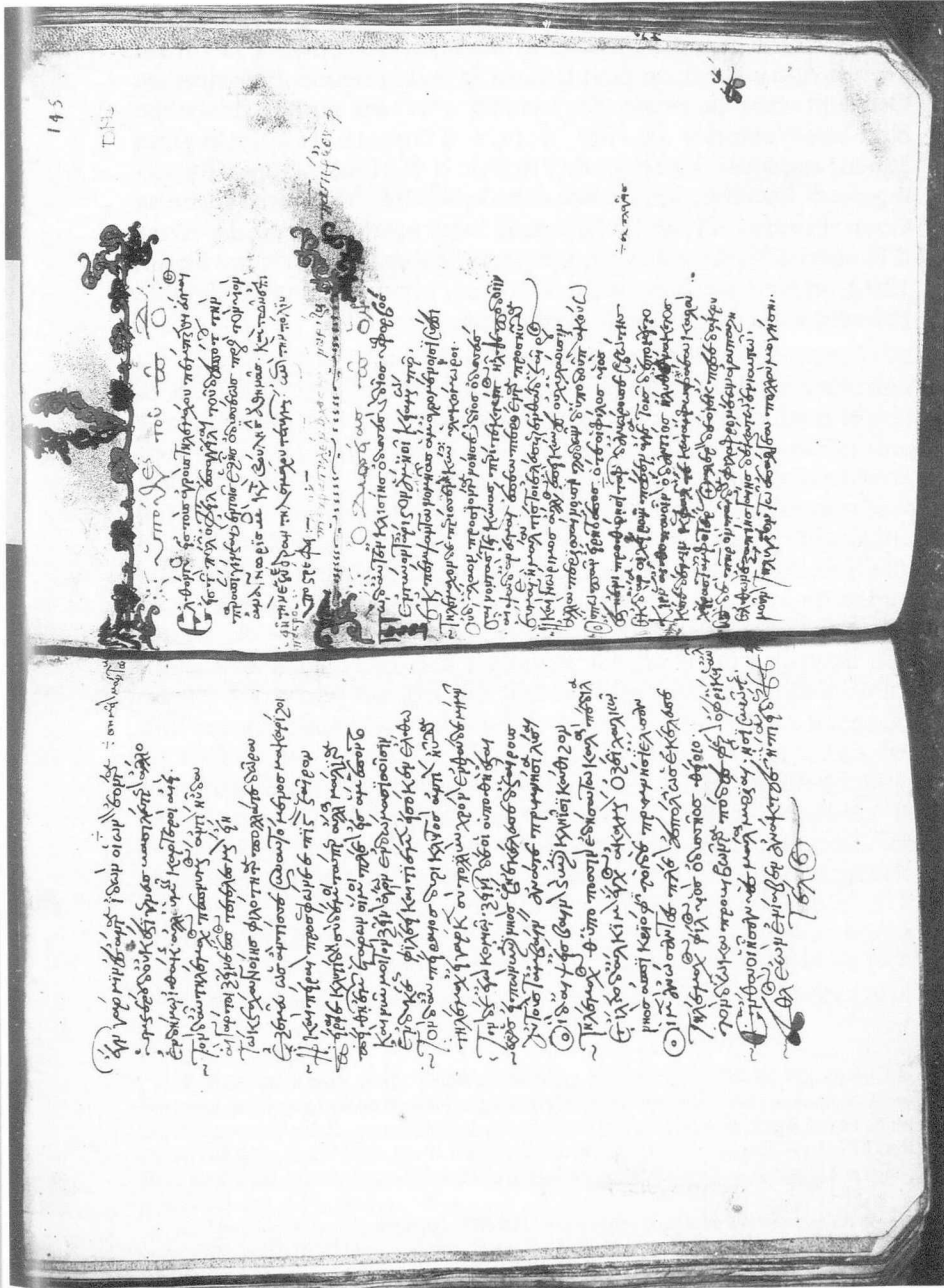


Fig. 2. — Heidelberg, Universitätsbibliothek ms. Pal.gr.45, f. 144v<sup>o</sup>/145<sup>o</sup>: fin du chant XV de l'*Odyssée* d'Homère, début du XVII<sup>e</sup>: Télémaque reconnaît Ulysse. Le livre fut écrit à Otrante en 1201. Dans la marge de droite sous le numéro de la feuille 145 se trouve un essai de plume DNE = *Domine*.

En résumé, ni les Irlandais, ni les Carolingiens ne possédaient un manuscrit grec de l'*Illiade* ou de l'*Odyssée*. Mais à la fin du Moyen Âge central, on peut trouver le texte original d'Homère en Occident dans le cercle des savants gravitant autour de l'abbé Nikolaos-Nektarios de Casole près d'Otrante. Ces Italo-grecs étaient employés au service de Frédéric II de Hohenstaufen. Ils partageaient les goûts inspirés de l'Antiquité de l'Empereur et de sa Cour. Puisque Frédéric II essaie, peu après l'envoi de livres d'Homère à Corfou, de s'approprier la souveraineté de cette île (en 1236), on pourrait s'imaginer qu'Homère présentait pour la Cour de Palerme aussi un moyen de propagande culturelle.

Walter BERSCHIN